

# CHAPITRES DE DROIT

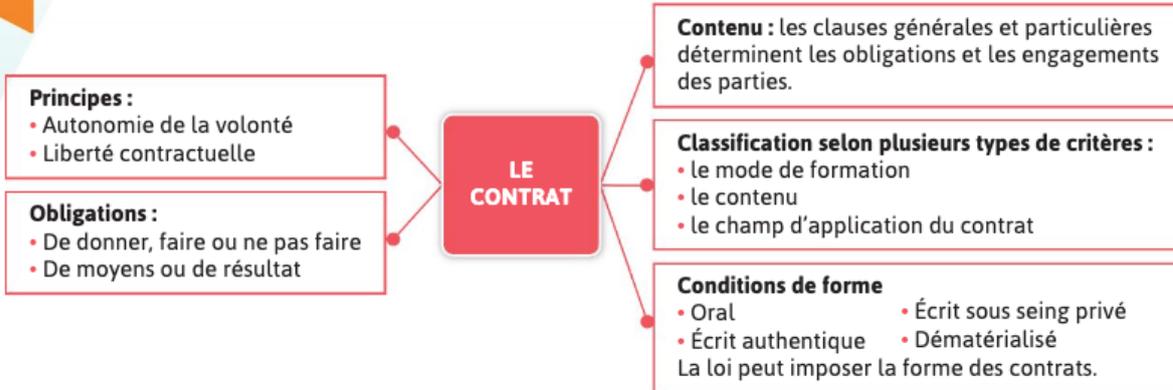


# TERMINALE

# Chap 1 : La formation des contrats



## 1 Le contrat et son contenu



## 2 Les parties au contrat et leurs droits



## 3 Les conditions de validité des contrats

Conditions de fond		
<p><b>Conditions de formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre expresse ou tacite</li> <li>• Acceptation de l'offre</li> <li>• Formation du contrat</li> </ul>	<p><b>Libre consentement des parties</b></p> <p>Pas de vices tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'erreur</li> <li>• le dol</li> <li>• la violence</li> </ul> <p><i>Nullité relative</i></p>	<p><b>Objet et cause</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objet existant, commercialisable, licite, déterminable et possible</li> <li>• Cause licite et morale</li> </ul> <p><i>Nullité absolue</i></p>
	<p><b>Parties capables de contracter</b></p> <p>Exemple : personne mineure</p> <p><i>Nullité relative</i></p>	

### Mots-clés

**Capacité juridique :** possibilité pour une personne de détenir des droits (capacité de jouissance) et de les appliquer seule (capacité d'exercice).

**Clause :** disposition particulière d'un contrat visant à définir les droits et les obligations de chacun. Elle est notée dans des articles.

**Consommateur :** personne juridique qui contracte à des fins sans lien avec son activité professionnelle.

**Contrat :** accord de volonté pour créer, modifier, transmettre ou éteindre des obligations.

**Nullité du contrat :** les parties sont remises dans l'état où elles étaient avant de contracter.

**Partie :** Personne juridique engagée dans un contrat.

# Synthèse

3 minutes  
pour comprendre



Doc +

Ressources enseignants

[foucherconnect.fr/20tmd25](https://foucherconnect.fr/20tmd25)



## 1 La force obligatoire des contrats

Les contrats doivent être respectés comme des lois.

+

Les contrats doivent être exécutés de bonne foi.

+

Les conventions n'ont d'effet qu'entre les parties contractantes (sauf : stipulation pour autrui)

## 2 L'exécution forcée des contrats non respectés

Pour les contrats synallagmatiques : exception d'inexécution

Pour tous les contrats

Mise en demeure

puis

Exécution forcée par une saisie :

- en nature
- astreinte
- par équivalent
- immobilière
- arrêt

## 3 Les conséquences de l'inexécution des contrats

Application des clauses particulières

et/ou

Suppression des seules clauses abusives dans le contrat

et/ou

Résolution ou résiliation du contrat

### Mots-clés

**Effet relatif :** tout contrat ne peut créer d'obligations qu'entre les parties.

**Exception d'inexécution :** droit de chaque partie d'un contrat synallagmatique à refuser d'exécuter la prestation à laquelle elle est tenue tant qu'elle n'a pas reçu la prestation qui lui est due.

**Exécution forcée :** fait de contraindre, par différents moyens, un débiteur à respecter ses obligations.

**Mise en demeure :** acte juridique qui émane du créancier pour exiger l'exécution du contrat.

**Stipulation pour autrui :** fait de signer un contrat en désignant un bénéficiaire qui n'est pas une partie au contrat.

# Chap 3: Le dommage réparable

## Synthèse

3 minutes  
pour comprendre



Doc +  
Ressources enseignants

[foucherconnect.fr/20tmd04](https://foucherconnect.fr/20tmd04)



### 1 La qualification du dommage et du préjudice

Pour être réparable, le dommage doit être :

- certain
- légitime
- personnel
- direct

Atteinte aux biens économiques de la personne

Préjudice matériel

Préjudice patrimonial

Atteinte physique à la personne

Préjudice corporel

Préjudice extrapatrimonial

Atteinte à l'honneur, aux valeurs, au bien-être, à la réputation

Préjudice moral

### 2 Le préjudice écologique

Dommage environnemental

Atteinte aux biens des personnes

Préjudices corporel, matériel ou moral

et

Atteinte à l'environnement

Préjudice écologique

### 3 La réparation du préjudice

Réparation intégrale du préjudice de la victime par le responsable ou par son assureur

Réparation en nature dès que cela est possible

Réparation par équivalent (dommages-intérêts)

#### Mots-clés

**Assurance** : opération par laquelle une personne (l'assureur) s'engage à réaliser une prestation, dans le cadre d'un contrat d'assurance, au profit d'un autre individu (l'assuré) lors de la survenance d'un risque et moyennant le paiement d'une cotisation ou d'une prime.

**Dommage** : c'est l'atteinte subie par une personne dans ses biens, son corps, ses sentiments ou son honneur. Il peut être patrimonial ou extrapatrimonial.

**Fonds de garantie** : fonds permettant l'indemnisation de personnes victimes d'un préjudice. Il permet de contrer l'insolvabilité de l'auteur de ce préjudice ou de le remplacer lorsque celui-ci n'a pas été identifié.

**Préjudice** : qualification juridique du dommage. Le préjudice est corporel, matériel ou moral.

**Préjudice écologique** : préjudice spécifique permettant de qualifier un dommage environnemental.

# Chap 4: Les différents régimes de responsabilité



## 1 Les éléments constitutifs de la responsabilité



## 2 Les fondamentaux de la responsabilité civile



## 3 Les régimes de responsabilité extracontractuelle

### Régime général

- Responsabilité :
- du fait personnel
  - pour imprudence ou négligence
  - du fait de la garde d'une chose
  - du fait des personnes dont on doit répondre
  - du fait des animaux
  - du fait des bâtiments en ruine

### Régimes spéciaux

- Responsabilité :
- des accidents du travail
  - des accidents de la circulation
  - en cas de préjudice écologique
  - du fait du produit défectueux

### Mots-clés

**Responsabilité civile :** oblige l'auteur d'une faute à réparer le préjudice subi par la personne victime de cette faute.

**Responsabilité contractuelle :** obligation de réparer le préjudice résultant de l'inexécution d'une obligation d'un contrat.

**Responsabilité extracontractuelle :** obligation de réparer le préjudice résultant d'un fait générateur en dehors de l'exécution de tout contrat.

**Responsabilité pénale :** vise à sanctionner l'auteur d'une infraction à la loi par une peine.